



# RÈGLEMENTS SPORTIFS 2016-2017

## Championnat Départemental Interclubs Mixtes

### Cas de figure soumis à des sanctions :

Feuille électronique de rencontre non conforme, incomplète ou illisible :

- Sanction financière : **10 euros**

Différence entre la feuille électronique de rencontre et la saisie sous Badnet :

- Sanction financière : **20 euros**

Retard dans l'envoi électronique de la feuille de rencontre à la CDI (délai de 48 heures):

- Sanction financière : **20 euros**

Absence d'envoi électronique de la feuille de rencontre (Délai d'une semaine) :

- Sanction financière : **30 euros**

Retard dans la saisie ou la validation des résultats sur Badnet (délai de 72 heures):

- Sanction financière : **10 euros**

Match disputé par un joueur non qualifié :

- Sanction financière : **20 euros par joueur non qualifié**

- Sanction sportive : si le match est gagné, il est déclaré perdu par WO et remonté comme tel dans Poon. Le score de la rencontre est modifié en conséquence. Si le match est perdu, le score reste inchangé. Cette règle est valable pour tous les matchs disputés par tous les joueurs non qualifiés autorisés sur la rencontre.

Match disputé par un joueur non autorisé :

- Sanction financière : **20 euros par joueur non autorisé**

- Sanction sportive : si le match est gagné, il est déclaré perdu par WO et remonté comme tel dans Poon. Le score de la rencontre est modifié en conséquence. Si le match est perdu, le score reste inchangé. Cette règle est valable pour tous les matchs disputés par tous les joueurs non autorisés sur la rencontre.

Erreur de Hiérarchie :

- Sanction financière : **20 euros par erreur de hiérarchie**

- Sanction sportive : si le match hiérarchiquement inférieur est gagné, il est déclaré perdu par WO et remonté comme tel dans Poon. Le score de la rencontre est modifié en conséquence. Si le match est perdu, le score reste inchangé. Cette règle est valable pour tous les matchs disputés par tous les joueurs en défaut alignés sur la rencontre.

Alignement de plus de 2 joueurs mutés:

- Sanction financière : **20 euros par joueur au-delà de 2 joueurs mutés**

- Sanction sportive : si le match disputé est gagné, il est déclaré perdu par WO et remonté comme tel dans Poon. Le score de la rencontre est modifié en conséquence. Si le match est perdu, le score reste inchangé. Cette règle est valable pour tous les matchs disputés par tous les joueurs mutés sur la rencontre.



# RÈGLEMENTS SPORTIFS 2016-2017

## Championnat Départemental Interclubs Mixtes

Joueur ayant disputé plus de 2 matchs ou 2 matchs dans la même discipline :

- Sanction financière : **20 euros par joueur en défaut**
- Sanction sportive : si le match est gagné, il est déclaré perdu par WO et remonté comme tel dans Poona. Le score de la rencontre est modifié en conséquence. Si le match est perdu, le score reste inchangé. Cette règle est valable pour tous les matchs disputés par tous les joueurs en défaut sur la rencontre.

Non-respect de la hiérarchie des équipes :

- Sanction financière : **20 euros**
- Sanction sportive : Rencontre de l'équipe hiérarchiquement inférieure perdue par forfait.

Equipe forfait :

- Sanction financière : **Amende de 20 euros**
- Sanction sportive : Rencontre perdue par forfait

Equipe Forfait Général :

- Sanction financière : **Amende de 100 euros**
- Sanction sportive : Mise « hors compétition » - rétrogradée en division inférieure la saison suivante.

Tout appel des décisions de la Commission Départementale Interclubs doit être adressé par écrit à la Présidence du CODEP, accompagné d'un **chèque de caution de 30 €**.

- si l'appel est entendu, la caution est remboursée.
- si l'appel est rejeté, la caution reste au CODEP.

Non-respect de l'engagement d'aide à l'organisation aux compétitions :

Engagement par un club sur la saison en cours, **une amende de 300 euros** sera délivrée au club en fin de saison par action non réalisée.